

## SOCIÉTÉ • PRISONS

## L'intervention d'étudiants en prison pourrait reprendre dès la rentrée 2020

Après la décision surprise du Genepi de mettre fin à l'action en détention, des anciens « génépistes » veulent créer une nouvelle association.

Par Jean-Baptiste Jacquin • Publié le 20 février 2020 à 16h00

Article réservé aux abonnés

Le 14 février 2019, l'association du Genepi obtenait la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec le directeur de l'administration pénitentiaire pour relancer l'intervention de ses étudiants bénévoles en prison, sous forme notamment de soutien scolaire. Aujourd'hui, pourtant, plus un seul « génépiste » ne met les pieds en détention !

Le virage politique de l'association estudiantine a été aussi radical qu'inattendu. L'action en détention « *participe à une forme de légitimation de l'enfermement et du système pénal en le recouvrant d'un vernis humanitaire* », a justifié l'association dans un communiqué de presse.

« *Le Genepi doit opérer un tournant, dans un contexte d'ultra-répression opéré par le gouvernement Macron, qui tente de museler les associations contestataires* », poursuivait le communiqué pour expliquer la nécessité de « *se couper un peu plus de l'institution-répression qu'est la prison* ».

**Lire aussi | [Le torchon brûle entre l'administration pénitentiaire et le Genepi](#)**

Des voix se sont élevées en interne contre cette décision, assimilée par certains à « *la mort du Genepi* ». Au point que l'Association des anciens du Genepi, créée en 2009 pour soutenir l'association estudiantine, cherche aujourd'hui à susciter l'émergence d'une nouvelle structure.

### Reprendre les missions abandonnées

« *J'ai été scotché par cette décision* », dit Christophe Conway, président de l'Association des anciens du Genepi. Ce chef d'entreprise à la retraite était allé donner des cours de maths à des détenus des prisons lyonnaises lorsqu'il était à l'école de commerce de Lyon, à la fin des années 1970. « *Cela avait été un choc, se souvient-il. Mais j'étais crédible pour dénoncer les conditions carcérales car j'intervenais en détention.* »

« *En entrant au Genepi, on acceptait d'être transformé par cette expérience* », analyse Alexis Saurin, aujourd'hui directeur de recherches en mathématiques à l'université Paris-VII et par ailleurs président de la Fédération des associations réflexion action prison et justice (Farapej). En tant qu'ancien président du Genepi, pendant les trois premières années du siècle, il reconnaît que l'association a été traversée depuis sa création par des débats sur l'utilité et le sens de son action si finalement pas grand-chose ne change.

L'action du Genepi avait, selon M. Saurin, trois objectifs, atteints de façons inégales : « *l'impact sur le génépiste, on était totalement sûrs que ça marche ; l'impact sur le détenu, on était convaincus mais sans en avoir la preuve ; l'impact sur la société qui était marginal* ». La décision du Genepi de ne plus mettre les pieds en prison compromet le troisième objectif en rendant les deux premiers sans objet.

Attachés à cette culture du débat et à l'indépendance du Genepi, les « anciens » ne contestent pas sa liberté de choix. « *Il n'est pas question de vouloir le concurrencer* », assure M. Conway. Mais ils veulent profiter de leurs réseaux et de leur expérience pour faciliter la création d'une nouvelle association qui « *reprendrait dans son objet social la partie abandonnée par le Genepi* », à savoir le soutien scolaire, la lutte contre l'illettrisme, l'animation de débats, etc.

## Deux sites pilotes

L'Association des anciens du Genepi convoque ainsi une assemblée générale extraordinaire le 28 mars pour retirer de ses propres statuts l'article qui prévoit de reverser la moitié des cotisations de ses adhérents au Genepi. Surtout, elle compte financer pendant deux ans un chargé de mission pour accompagner la nouvelle association. L'objectif est de commencer dès la rentrée 2020 sur deux sites pilotes.

Selon M. Conway, la principale difficulté que doit affronter une telle association estudiantine est le turnover de ses membres. « *Près de 80 % des bénévoles du Genepi se renouvelaient tous les ans, ce qui implique à chaque fois de nouvelles formations pour ses membres* », souligne-t-il. La formation préalable est censée donner des règles d'intervention et éviter les fautes que pourraient commettre en détention les meilleures bonnes volontés.

Pour M. Saurin, « *l'engagement de la jeunesse pour intervenir dans les prisons est essentiel* ». Il se dit convaincu que le tissu associatif local, beaucoup plus structuré qu'il y a quarante ans, pourra « *faciliter les relations avec les chefs d'établissements pénitentiaires* ». Contactés, les responsables du Genepi, qui ne compte plus qu'une centaine de membres, ne se disent « *pas concernés par cette démarche* ». Leur objectif est « *l'abolition de la prison* ».

**Lire aussi | Prisons françaises : la surpopulation à l'origine de conditions de détention contraires aux droits de l'homme**

**Jean-Baptiste Jacquin**